



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 septembre 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Lyne Levert a motivé son absence.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Léonard Champagne, décédé le 10 août dernier à l'âge de 74 ans ;
- Madame Yvonne Doucet, décédée le 11 août à l'âge de 81 ans. Madame Doucet est la mère de monsieur Claude LaBranche, menuisier au Service des travaux publics ;
- Monsieur Raymond Hamel, décédé le 23 août dernier à l'âge de 74 ans ;
- Monsieur Claude Marceau le 26 août dernier, à l'âge de 78 ans.

Nous avons également le regret de vous annoncer le décès de monsieur Gérard Julien, troisième maire de Boisbriand, à l'époque de Sainte-Thérèse-Ouest. Monsieur Julien est décédé le 10 août dernier à l'âge de 91 ans. Nous désirons prendre quelques instants pour retracer la carrière politique de l'un des bâtisseurs de notre ville.

C'est en 1962 que monsieur Julien, surintendant de la construction chez Hydro-Québec, devient conseiller municipal. Le 12 octobre 1966, il devient maire, suite au décès du maire en poste, monsieur Gustave Desjardins. Réélu maire par acclamation le 10 mai 1967, il produit, lors de la première année de son mandat, une publication bilingue qui illustre les caractères économiques de Sainte-Thérèse-Ouest. Il inaugure, la même année, le nouvel édifice municipal, soit l'actuel site de la bibliothèque. Il quitta ses fonctions en 1970.

Nous ne pouvons passer sous silence la perte d'un homme politique en la personne de monsieur Jack Layton, le 22 août dernier. Personnage politique, certes, mais également homme de conviction, de passion et d'optimiste. Sa plus grande réalisation sera certainement d'avoir réconcilié les citoyens et la politique! Il laisse derrière lui un message d'espoir et la conviction qu'il est possible de changer le monde.

Le 27 août, Nicholas Antonelli, un ancien Boisbriannais, nous a quitté précipitamment à l'âge de 17 ans. Son absence laisse un grand vide dans la vie de sa famille et ses proches. Nous leur souhaitons de traverser cette épreuve avec sérénité. Le parcours de ce jeune sportif aura été semblable à celui de milliers d'enfants. Il aurait pu être votre fils ou votre neveu. Je souhaite que son tragique décès touche et sensibilise l'ensemble de notre jeunesse. J'appuie les démarches entreprises par les parents de Nicholas qui désirent conscientiser la population à la conduite en état d'ébriété.

Finalement, nous avons le regret de vous annoncer le décès de monsieur Elzéar Crevier, décédé hier (5 septembre) à l'âge de 87 ans. Monsieur Crevier a été conseiller municipal de 1982 à 1994.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles durement éprouvées et je vous invite à garder un moment de réflexion en mémoire de ces citoyens.

RÉSOLUTION 2011-09-455 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

Par l'ajout de l'article 36.1 – « **Autorisation - Vente et consommation de boissons alcoolisées** - Autoriser l'Association du hockey mineur de Boisbriand à obtenir un permis de vente et consommation de boissons alcoolisées dans la salle polyvalente, 1er étage seulement, de l'aréna de Boisbriand lors des joutes du Junior AA du Laser Boisbriand, pour la saison 2011-2012 ainsi que pour les événements : Le Tournoi provincial de hockey Atome, Les Championnats régionaux, Le Marathon de hockey Midget et Gala Méritas (MCPC). »

Par le report de l'article 42 D) – « **Demande de certificat d'autorisation d'enseignes** - Sueño Mobilier et Accessoires Inc. »

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Alain Bordeleau

- Travaux de réfection du chemin de la Côte Sud – Aqueduc sous la voie ferrée;
- Travaux de réfection du chemin de la Côte Sud – Perte de subvention si les travaux ne sont pas complétés d'ici la fin d'octobre?

- Stationnement sur la rue Réal-Béland lors d'événements au Centre d'excellence Sports Rousseau;
- Événements spéciaux au Centre d'excellence Sports Rousseau – Coût de la main d'œuvre des policiers de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville?

Monsieur Normand Desjardins

- Propriété des infrastructures de la Communauté juive;

Monsieur Robert Noël

- Fiabilité des informations du site Internet de la Ville;
- Terrain arrière de sa propriété plus élevé d'environ trois pieds;

La période de questions a été d'une durée de 20 minutes.

**RÉSOLUTION 2011-09-456
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011 et de la séance extraordinaire du 18 août 2011, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-457
RÈGLEMENT RV-1507 - ADOPTION**

PROPOSÉ M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1507 autorisant la modification de l'entente sur la constitution du Conseil intermunicipal de transport Laurentides.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-458
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours des mois de juillet et août 2011, à savoir :

RV-1496 : Règlement RV-1496 prévoyant l'aménagement d'un parc de stationnement adjacent au 3600, boulevard de la Grande-Allée et décrétant un emprunt de 4 400 000 \$ à cette fin.

RV-1498 : Règlement RV-1498 décrétant des travaux d'entretien, de réparation, de pavage et d'éclairage à divers endroits et leur financement par emprunt au montant de 177 000 \$.

RV-1500 : Règlement RV-1500 décrétant la construction d'un chemin d'accès au poste de pompage de la Côte Sud et son financement par emprunt au montant de 143 000 \$.

RV-1504 : Règlement RV-1504 décrétant des travaux de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III, et leur financement par emprunt au montant de 24 700 \$.

RV-1505 : Règlement RV-1505 décrétant des travaux de réparation de pavage à divers endroits dans la municipalité et leur financement par emprunt au montant de 1 348 000 \$.

RV-1506 : Règlement RV-1506 prévoyant l'acquisition d'un véhicule lourd d'intervention au Service de sécurité incendie et son financement par emprunt au montant de 949 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-459
RÈGLEMENT RV-1497 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats sur le contrôle et le suivi budgétaires.

**RÉSOLUTION 2011-09-460
RÈGLEMENT RV-1509 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1509 prévoyant l'établissement de plans et devis des travaux de réparation de rues et décrétant un emprunt à cette fin.

**RÉSOLUTION 2011-09-461
RÈGLEMENT RV-610-10 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller David McKinley présente le projet de règlement et donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-610-10 modifiant le Règlement RV-610 sur le traitement des membres du conseil.

RÉSOLUTION 2011-09-462
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 21 juillet 2011 au 24 août 2011, conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-463
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 juillet 2011 au 15 août 2011:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 927 021,85	
Activités financières d'investissement	387 668,33	
Total des chèques fournisseurs		2 314 690,18
Salaires – Dépenses	883 795,53	
Salaires - Déductions	(293 372,95)	
Total des salaires nets		590 422,58
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		2 905 112,76

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-464
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 17 août 2011, révisée les 18, 23 et 25 août 2011, montrant un total de 1 122 967,45 \$ et en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-465
SOUMISSIONS – ACQUISITION D’UN CAMION 6 ROUES 2012 AVEC
BOÎTE 4 SAISONS – CONTRAT 2011-1202 – RÈGLEMENT RV-1490**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour l’acquisition d’un camion 6 roues avec boîte 4 saisons, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Machineries Saint-Jovite inc. 1313, rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J9	163 281,83 \$
GloboCam (Montréal) inc. 155, rue Reverchon Pointe-Claire (Québec) H9P 1K1	175 687,16 \$
Kenworth Montréal 7500, Transcanadienne Ville St-Laurent (Québec) H4T 1A5	187 305,57 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics et du génie, lequel recommande d’octroyer le contrat à Les machineries St-Jovite inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, le 23 août 2011.

D’accepter l’offre de Les machineries St-Jovite inc. au montant de 163 281,83 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour l’acquisition d’un camion 6 roues 2012 avec boîte 4 saisons.

D’imputer la dépense au Règlement RV-1490.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-466
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHE LIEUSE) ET DE
CANALISATION DE FOSSÉ SUR LA RUE DORIS-LUSSIER, TRONÇON II
– CONTRAT 2011-1203 – RÈGLEMENT RV-1461**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour les travaux de pavage (couche lieuse) et de canalisation de fossé sur la rue Doris-Lussier, tronçon II, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Constructions Anor (1992) Inc. 3477, Montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	176 686,62 \$
Louisbourg SBC, s.e.c. Division Simard-Beaudry Construction 4125, Autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	198 491,53 \$
ASPHALTE DESJARDINS INC. 3030, rue Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	198 748,50 \$
Duroking Construction (9200 2088 Québec Inc.) 344, Monseigneur-Prévost Saint-Eustache (Québec) J7 P 2L4	202 202,02 \$
LES ENTREPRISES GUY DESJARDINS INC. 521, boul. Roland-Godard Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5C6	209 191,36 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et monsieur Vincent Lauzon, ingénieur de la firme Genivar, lesquels recommandent d'octroyer le contrat à Constructions Anor (1992) inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, le 23 août 2011.

D'accepter l'offre de Constructions Anor (1992) inc., au montant de 176 686,62 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour les travaux de pavage (couche lieuse) et de canalisation de fossé sur la rue Doris-Lussier, tronçon II.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1461.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-467
SOUMISSIONS – FOURNITURE ET INSTALLATION D'ABRIBUS –
CONTRAT 2011-1204 – RÈGLEMENT RV-1493**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation d'abribus, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Industries A. Mergl inc. 5313, boulevard Cléroux Laval (Québec) H7T 2E5	19 549,53 \$
Industrie Fabco inc 725, rue Bergeron Drummondville (Québec) J2C 7V5	20 660,31 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Martin Charest, contremaître - Division des bâtiments et de la conception, lequel recommande d'octroyer le contrat à Industries A. Mergl inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, le 23 août 2011.

D'accepter l'offre de Industries A. Mergl inc., au montant de 19 549,53 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour la fourniture et l'installation d'abribus.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1493.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-468
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'INSTALLATION DE CLÔTURE AU PARC
RENÉ-LÉVESQUE – CONTRAT 2011-1205 – RÈGLEMENT RV-1469

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'installation de clôture au parc René-Lévesque, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Clôtures St-Jacques et Fils inc. (2008) 940, boul. Curé-Labelle Blainville (Québec) J7C 2L7	18 461,50 \$
Clôtures Clobec inc 2486, boul. Labelle Prévost (Québec) J0R 1T0	23 515,95 \$
Les Clôtures Sentinelle Ltée 1800, boul. Dagenais Ouest Laval (Québec) H7L 5C7.	26 478,45 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, lequel recommande de rejeter les soumissions en raison d'une erreur de la ville au bordereau de soumission.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, le 16 août 2011.

DE rejeter les offres reçues.

D'autoriser le Service du génie à recommencer le processus de soumission.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-469
SOUSSIONS – RÉFECTION DE L'ARRÊT-BALLE ET DES ABRIS DES
JOUEURS AU PARC CHARBONNEAU – CONTRAT 2011-1206 –
RÈGLEMENT RV-1455**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la réfection de l'arrêt-balle et des abris des joueurs au parc Charbonneau, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Clôtures St-Jacques et Fils inc.(2008) 940, boul. Curé-Labelle Blainville (Québec) J7C 2L7	33 816,36 \$
Les Clôtures Sentinelle Ltée 1800, boul. Dagenais Ouest Laval (Québec) H7L 5C7.	59 810,63 \$
Clôtures Clobec inc 2486, boul. Labelle Prévost (Québec) J0R 1T0	62 296,93 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, lequel recommande d'octroyer le contrat à Clôtures St-Jacques & Fils inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière adjointe, le 16 août 2011.

D'accepter l'offre de Clôtures St-Jacques et Fils inc., au montant de 33 816,36 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour la réfection de l'arrêt-balle et des abris des joueurs au parc Charbonneau.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1455.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-470
NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE
2011**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter l'offre de service présentée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, en date du 29 juillet 2011, pour les services professionnels de vérification externe pour l'exercice financier 2011, pour une somme totale de 20 750 \$ plus toutes les taxes applicables.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 130 00 414.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-471
POLITIQUE DE CAPITALISATION, D'AMORTISSEMENT ET DE
FINANCEMENT - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE remplacer la Politique de capitalisation et d'amortissement, adoptée le 7 novembre 2000, suivant la résolution 2000-11-690, par la Politique de capitalisation, d'amortissement et de financement datée du 6 septembre 2011 (numéro de référence 01.221 / J-45-4) soumise à la présente séance.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-472
ADOPTION D'UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE
COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC –
RÈGLEMENT RV-1508**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De signifier à la Société d'habitation du Québec, l'intention du conseil d'adopter un règlement établissant un programme d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec* prévoyant l'octroi d'une aide financière à l'organisme à but non lucratif Appartements Rosa Blanda pour son projet de construction à Boisbriand, d'une résidence pour personnes souffrant d'un handicap léger.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-473
DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 4 AOÛT 2011**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-474
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 –
AUTORISATION AU TRÉSORIER – LISTE ET FRAIS – MANDAT À LA
GREFFIÈRE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-475
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 -
ORDONNANCE A LA GREFFIÈRE DE PROCÉDER**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-476
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2010 -
AUTORISATION À LA GREFFIÈRE ET MANDAT AU PROCUREUR DE
LA VILLE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-477
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 -
MANDAT HUISSIER

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

RÉSOLUTION 2011-09-478
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 -
AUTORISATION AU TRÉSORIER POUR ENCHÈRES

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-479
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 -
MANDAT AUX NOTAIRES

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-480
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 -
INSCRIPTION RÔLE D'ÉVALUATION - ADJUDICATION À VILLE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-481
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2011 -
SIGNATURE PAR LA GREFFIÈRE DES ACTES RELATIFS À LA VENTE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE reporter la décision à une date ultérieure.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-482
VENTE DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS CHEZ « LES ENCANS
RITCHIE BROS. »

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

Autoriser le Service des travaux publics à vendre les véhicules et équipements suivants par l'entremise de Les encans Ritchie Bros., à savoir :

- un camion GMC, 1985 (V-43)
- un camion Chevrolet à benne 6 roues C30, 1987 (V-73)
- un camion Chevrolet, 1987 (V-74)
- un camion Chevrolet 3500, 1989 (V-93)
- un camion 10 roues Top Kick avec gratte, 1991 (V-115)
- un camion Grumman 6 roues, 1993 (V-123)
- un camion Chevrolet 6 roues C30, 1993 (V-124)
- un camion Chevrolet 3500, 1993 (V-127)
- un camion GMC chassis CAB 6 roues (V-144)
- un camion Sonoma, 1996 (V-147)
- une automobile Chevrolet Caprice, 1994 (V-170)
- une automobile Hyundai Elantra, 2001 (V-188)
- un camion Ford Explorer, 1999 (V-218)
- une boîte de camion fermée 16 pieds, Fourgon Transit.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-483
PÉRIODE D'AMNISTIE À LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la bibliothèque municipale de Boisbriand à amnistier tous les citoyens qui remettront des documents en retard pendant la période du 4 au 17 décembre 2011 en échange de denrées non périssables.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-484
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE BACS À ORDURES ET DE
RECYCLAGE**

ATTENDU la lettre du 27 avril 2011 de Constructions Nomade concernant une demande de remboursement de 24 240 \$ pour la collecte des ordures et des matières recyclables.

ATTENDU la lettre du directeur général de la Ville datée du 24 mai 2011 en réponse à la lettre du 27 avril 2011.

ATTENDU les discussions entre la Ville et les représentants de Constructions Nomade.

ATTENDU qu'à la suite de vérifications supplémentaires, il appert que Constructions Nomade ne faisait pas partie des discussions avec Faubourg Boisbriand quant au type de collecte privilégié.

ATTENDU que Constructions Nomade a payé pour 202 bacs à 120 \$ chacun lors de l'émission de ses permis de construction alors qu'il a fourni ses propres bacs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE procéder au remboursement de la somme de 24 240 \$ (202 bacs à 120 \$) à Constructions Nomade pour les bacs non livrés.

D'imputer la dépense au code budgétaire 01 01 149 18 000.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-485
MANDAT AU PROCUREUR – RECOURS EN VUE DE FAIRE
RESPECTER UNE ENTENTE – AFFAIRE MICHEL DUMONT – DOSSIER
P-397**

Attendu la convention de règlement intervenue entre monsieur Michel Dumont, madame Solange Tremblay, madame Cynthia Dumont, monsieur Stéphane Dumont, la Ville de Boisbriand et ses assureurs, pour conclure la

poursuite civile intentée par ceux-ci contre la Ville, dans un dossier de la Cour du Québec portant le numéro 700-17-008264-110.

Attendu l'engagement pris par monsieur Dumont et les autres parties de ne pas commenter publiquement ladite convention, ni d'émettre de commentaires négatifs sur la Ville de Boisbriand, ses employés, policiers, représentants et autres (y compris, mais sans limiter les assureurs défendeurs), et conserver la plus stricte confidentialité de cette transaction et tous les renseignements et dispositions qui y sont stipulés;

Attendu que les médias d'information ont récemment annoncé, le fait que monsieur Dumont avait vendu à une société de production cinématographique le droit de tourner un film sur sa vie et son combat judiciaire relié aux accusations et à la condamnation criminelle dont il a fait l'objet et qui ont mené à son incarcération;

Attendu que la production du film, les entrevues accordées aux médias, la diffusion du film, etc., constituent sans équivoque une violation de la clause de confidentialité contenue dans l'entente mentionnée ci-haut;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

DE mandater Me Alain Longval, de l'étude Dunton Rainville S.E.N.C.R.L., pour entreprendre un recours par voie injonctive, afin de faire respecter les droits à la confidentialité d'une entente intervenue entre la Ville de Boisbriand et monsieur Michel Dumont et al., dans le dossier de la Cour Supérieure du Québec portant le numéro 500-05-067084-010, laquelle comporte également une prohibition d'émettre des commentaires négatifs sur la Ville de Boisbriand, ses employés, policiers, représentants et autres, tel mandat comportant également l'obtention de compensations financières, le cas échéant.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-486
CONFIRMATION DE MANDAT AU PROCUREUR – RECOURS EN
RÉVISION JUDICIAIRE – PROJET SALIX – DOSSIER P-257**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE confirmer le mandat accordé jusqu'à ce jour à l'étude Dunton Rainville pour représenter les intérêts de la Ville et veiller à la défense de ses droits dans le cadre du litige opposant la Ville de Boisbriand aux expropriés Gestion Roucha ltée, Louis Rousseau et Donatien Rousseau.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-487
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 236, CROISSANT CHÂTELOIS –
BRIS DU COMPTEUR D'EAU - DOSSIER R-842**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 2 000 \$ à Desjardins Assurances générales, en règlement complet et final en capital, intérêt et frais, suite à l'événement survenu le ou vers le 23 mai 2011;

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 300 \$ à monsieur Luc Coursolle, représentant la franchise qu'a dû assumer ce dernier;

D'imputer ces sommes au code budgétaire 02 194 00 995;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-488
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 3178, RUE BORDUAS – BRIS DU
COMPTEUR D'EAU - DOSSIER R-835**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 5 148,74 \$ à Aviva Canada, en règlement complet et final en capital, intérêt et frais, suite à l'événement survenu le ou vers le 22 mars 2011;

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 200 \$ à Janoue Guévin et Éric Geoffrion, représentant la franchise qu'a dû assumer ces derniers;

D'imputer ces sommes au code budgétaire 02 194 00 995;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-489
CESSION POUR FINS DE RUE – RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD
DU FAUBOURG – LOTS 3 934 077 ET 3 934 079 – DOSSIER 1697**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver la cession par Home Depot Holdings Inc. des lots 3 934 077 et 3 934 079 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour fins du réaménagement du boulevard du Faubourg.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout

document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-490
ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION DE
CONDUITES D'ÉGOUT ET D'UTILITÉ PUBLIQUE – BOULEVARD DU
FAUBOURG – PARTIE DU LOT 3 934 078 – DOSSIER 1839**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver l'établissement d'une servitude par Home Depot Holdings Inc. pour l'installation et le maintien d'une conduite d'égout pluvial, d'égout sanitaire et divers équipements d'utilité publique et d'aqueduc sur une partie du lot 3 934 078 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, détaillée à la description technique préparée par Denis Deslauriers, arpenteur-géomètre sous sa minute 12 920.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-491
CESSION POUR FINS DE PARC ET TERRAINS DE JEUX – SECTEUR
COMMERCIAL FAUBOURG BOISBRIAND – LOTS 3 585 013, 3 585 016,
3 585 017, 3 585 031, 3 585 032, 3 585 033 ET 3 585 034 - DOSSIER 1718**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la cession par Gestion Centre d'achat Faubourg Boisbriand Inc. des lots 3 585 013, 3 585 016, 3 585 017, 3 585 031, 3 585 032, 3 585 033 et 3 585 034 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, telle cession étant due en vertu du permis de lotissement numéro PL 2008-00037.

DE consentir à l'extinction et la radiation des servitudes affectant les lots cédés suivant les actes enregistrés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous les numéros 13 475 009 et 13 569 849.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document nécessaire ou utile, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

DE remplacer la résolution 2011-02-067, adoptée le 1^{er} février 2011, par la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-492
LIMITATION DE SERVITUDE DE NON CONCURRENCE – LOT 3 937 370
– GESTION CENTRE D'ACHAT FAUBOURG BOISBRIAND INC. –
DOSSIER 1719**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver les termes de la limitation de servitude par Gestion Centre d'achat Faubourg Boisbriand Inc. à l'effet de pouvoir opérer dans le Centre de rassemblement public et de services communautaires et municipaux prévu sur le lot 3 937 370, une cafétéria pour les employés de l'immeuble et les employés du Centre et un café/bar pour les clients des spectacles produits au Centre, jusqu'à une superficie maximale de trois mille pieds carrés (3 000 p.c.), accessible de l'intérieur uniquement et sans terrasse extérieure.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-493
SERVITUDE DE PASSAGE – COURS STEINER – LOTS 2 503 204,
2 503 205 – DOSSIER 1847**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver l'établissement d'une servitude de passage sur une partie du lot 2 503 205 en faveur du lot 2 503 204 lesquels appartiennent à Michael WEISZ, Haim Yehuda KAHANA et la Centre de l'espoir ou leurs représentants et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile avec les propriétaires des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-494
SERVITUDE DE PASSAGE ET SERVITUDES DE STATIONNEMENTS –
COURS STEINER – LOTS 2 503 204, 2 503 205, 2 503 206 – DOSSIER
1847**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver l'établissement des servitudes suivantes :

- servitude de passage sur une partie du lot 2 503 206 en faveur des lots 2 503 204 et 2 503 205 lesquels appartiennent à Wolf Yacov GLICK, Shaye EISNER, Jacob FELBERBAUM, Menachem LEIFER, Michael WEISZ, Haim Yehuda KAHANA et Centre de l'espoir ou leurs représentants et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753;
- servitudes de stationnement sur deux autres parties du lot 2 503 206 en faveur des lots 2 503 204 et 2 503 205 lesquels appartiennent à Wolf Yacov GLICK, Shaye EISNER, Jacob FELBERBAUM, Menachem LEIFER, Michael WEISZ, Haim Yehuda KAHANA et Centre de l'espoir ou leurs représentants et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile avec les propriétaires des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-495
SERVITUDE DE PASSAGE ET SERVITUDE DE STATIONNEMENT –
COURS STEINER – LOTS 2 503 206, 2 503 217 – DOSSIER 1847**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver l'établissement des servitudes suivantes :

- servitude de passage sur une partie du lot 2 503 217 en faveur du lot 2 503 206 appartenant à Morton LEIFER, Karen Bracha Family Trust, Wolf Yacov GLICK, Shaye EISNER et Centre de l'espoir ou leurs représentants et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753;
- servitude de stationnement sur une autre partie du lot 2 503 217 en faveur du lot 2 503 206 appartenant à Morton LEIFER, Karen Bracha Family Trust, Wolf Yacov GLICK, Shaye EISNER et Centre de l'espoir ou leurs représentants et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile avec les propriétaires des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-496
SERVITUDE DE PASSAGE – COURS STEINER - LOTS 2 503 206,
2 503 215, 2 503 217 ET 2 106 757 – DOSSIER 1847**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver l'établissement d'une servitude de passage sur une partie du lot 2 503 215 et sur une partie du lot 2 503 217 en faveur des lots 2 503 215, 2 503 217 et 2 503 206 appartenant à Syndicate of the Union 540 Co-ownership, Morton Leifer, Karen Bracha Family Trust, Wolf Yacov Glick, Shaye Eisner et Centre de l'espoir ou leurs représentants et en faveur du lot 2 106 757 appartenant à la Ville, conformément à l'article 2.3.1.3 du Règlement de zonage RV-753.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile avec les propriétaires des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-497
ENTENTE DE PARTENARIAT 2011-2012 – CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville pour l'année 2011-2012, au coût de 3 175 \$ plus les taxes, se détaillant comme suit :

- Coût d'adhésion - 165 \$ plus taxes affecté au code budgétaire 02 110 00 494;
- Coût des billets pour divers événements - 3 010 \$ plus taxes affecté au code budgétaire 02 110 00 310.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-498
INSCRIPTION – FORMATION PRÉSENTÉE PAR L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'inscription des membres du conseil suivants, à assister à la formation « Gestion budgétaire et fiscalité municipale : choix politiques et outils pratiques » présentée par l'Union des municipalités du Québec, à savoir : Lyne Levert, Christine Beaudette, Mario Lavallée et David McKinley.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 496.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-499
AUTORISATION - VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'Association du hockey mineur de Boisbriand à obtenir un permis de vente et consommation de boissons alcoolisées dans la salle polyvalente, 1er étage seulement, de l'aréna de Boisbriand lors des joutes de l'équipe Junior AA, pour la saison 2011-2012 ainsi que pour les événements suivants :

- Le Tournoi provincial de hockey Atome, du 23 novembre au 4 décembre 2011;
- Les Championnats régionaux du 15 mars 2012 au 1^{er} avril 2012;
- Le Marathon de hockey Midget, du 4 au 8 avril 2012;
- Gala Méritas (MCPC), 28 avril 2012.

Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres de plastique et l'Association devra assurer une surveillance de la salle polyvalente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-500
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une contribution financière à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 10 000 \$ à la Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand, affecté au code budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-501
DEMANDE DE RECONNAISSANCE – LIGUE D'IMPROVISATION
MAJEUR CLASSIQUE DE BOISBRIAND (LIMBO)**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE reconnaître la Ligue d'improvisation Majeur classique de Boisbriand (LIMBO) à titre d'organisme reconnu par la Ville de Boisbriand.

DE désigner madame la conseillère Christine Beaudette à titre de parrain de l'organisme.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-502
ADHÉSION – PÔLE UNIVERSITAIRE PAUL GÉRIN-LAJOIE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adhérer au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie;

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2011-2012 au montant de 854,44 \$ (taxes incluses), imputable au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-503
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juillet 2011 montrant un total mensuel de 1 910 285 \$ et un cumulatif de 16 757 845 \$

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-504
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE – TERRAINS VACANTS OU
CONSTRUITS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée, datée du 23 août 2011, préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-505
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNES AU
MUR – MATÉRIAUX KING – 3825, RUE ALFRED-LALIBERTÉ – ZONE
I-3 454**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 16 août 2011 portant le no R-11-CU-2064 et conformément aux Règlements RV-753

(zonage) et RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « King » au 3825, rue Alfred-Laliberté, dans la zone I-3 454 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Les enseignes Robert Bertrand inc. en date du 14 mars 2011, révision R2 du 8 juin 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-506
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNES –
THAI EXPRESS – 3480, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 16 août 2011 portant le no R-11-CU-2263. et conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes pour le projet Thai express au 3480, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails des enseignes, préparés par Atelier de l'affichage et approuvés par Faubourg Boisbriand en date du 13 juillet 2011 comportant 2 pages, projet : TX.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-507
REFUS D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNES – CLUB
ARAMIS – 970, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 259**

ATTENDU le rapport d'analyse préparé par madame Isabelle Lefebvre, technicienne au Service d'urbanisme, en date du 18 juillet 2011;

ATTENDU que le projet déposé n'est pas conforme au Règlement RV-1358 (PIIA) , le nombre total d'enseignes autorisées étant supérieur à ce qui est permis.

ATTENDU que le Règlement de zonage RV-753 n'autorise qu'une seule enseigne sur poteau par terrain;

ATTENDU qu'il s'agit d'un club social et non d'un bar sportif comme inscrit sur les enseignes;

ATTENDU que seuls les membres du club social et leurs invités sont autorisés à entrer à l'intérieur du bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE refuser, suivant la recommandation du CCU du 16 août 2011 portant le no R-11-CU-2261, pour non-conformité au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation

d'enseignes (enseignes au mur et sur le poteau) pour le club social « Club Aramis » au 970, boul. de la Grande-Allée, dans la zone C-2 259.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-508
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT -
- BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ - 50, CHEMIN DE
L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver, conformément à la résolution du CCU du 16 août 2011 portant le numéro R-11-CU-2260 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et aux Règlements RV-1240-13 et RV-1240-15 (PIIA), la demande de permis d'agrandissement pour le bâtiment unifamilial implanté au 50, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Photos couleur de la véranda 3 saisons;
- Plans d'architecture, préparés par Sabrina Beaulieu, technologue, en 3 feuillets, A-100, A-101, dossier SA2_09-014, et datés de juillet 2009 et A-102 dossier SA2_09-014, et daté de juillet 2011;
- Certificat de localisation préparé par Robert Brunelle, arpenteur-géomètre de la firme Perron, Hudon et Bélanger, daté du 16 mai 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-509
DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE TOUR TEMPORAIRE DE
TÉLÉCOMMUNICATION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la compagnie Vidéotron à installer une tour temporaire de télécommunication sur l'immeuble sis au 1919, boul. Lionel-Bertrand pour une durée de ± un an.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-09-510
APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) - LOT 2 502 458

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'appuyer la demande présentée par TransCanada PipeLine Ltd auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une demande d'utilisation non agricole temporaire du lot 2 502 458 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, laquelle

s'avère nécessaire pour accéder à la zone des travaux d'entretien du gazoduc existant.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-511
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de août 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-512
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Hélène Lambert	Commis juridique à la Cour municipale à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 23 décembre 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Kathy McLaughlin	Préposée au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 11 février 2012;
Anne-Catherine Côté	Préposée au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 11 août 2012;
Élaine Cormier	Préposée au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 28 juillet 2012;
Rita Bydal	Préposée à l'aréna au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 24 février 2012;
Anne-Catherine Côté	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 11 août 2012;

Élaine Cormier	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 28 juillet 2012;
Jean-Pierre Duperche	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 11 février 2012;
Mathieu Chaumont	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 21 janvier 2012;
David Patry	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 21 juillet 2012;
Renaud Drouin Lavigne	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 15 octobre 2011;
Nancy Grandmont	Commis de bureau au Service de la trésorerie à compter du 7 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 25 novembre 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-513
PERMANENCE – DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE confirmer la permanence de monsieur Claude Prévost au poste de directeur du Service de sécurité incendie à temps complet à compter du 7 septembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-514
RÉÉVALUATION DU POSTE DE CHEF BIBLIOTHÉCAIRE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le reclassement du poste de chef bibliothécaire, à la classe 6 de la classification des emplois cadres, le tout selon la même approche présentée en mars 2011, soit par équivalence du salaire 2011;

D'approuver l'annexe A du Manuel des conditions professionnelles d'emploi des employés cadres.

DE corriger la Manuel des conditions professionnelles d'emploi des employés cadres en conséquence.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-515
SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES POMPIERS (SPQ
– SECTION BOISBRIAND)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser madame Marlene Cordato, mairesse, Me Lucie Mongeau, greffière et directrice du Service juridique et monsieur Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie à signer la convention collective des pompiers (SPQ – Section Boisbriand) effective du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-09-516
MESURES ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'entériner la mesure disciplinaire numéro 2011-5 prise à l'encontre d'un employé col blanc de la Ville.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Résultat du sondage sur les services municipaux – Révèle les grandes lignes des résultats du sondage qui se sont avérés très satisfaisants ;
- Présentation budgétaire et programme triennal – Début du processus de préparation sous peu ;
- Film « La Run » - Film produit et réalisé par deux boisbriannais d'origine, les frères Fuica – Invite les citoyens à assister à la projection de ce film diffusé dans un cinéma de la région ;
- La rentrée scolaire – Demande aux citoyens d'être prudents et patients au volant ;
- Félicitations à l'équipe de soccer féminine U-17 AAA – 1^{ère} dans leur catégorie au Québec – Vont représenter le Québec à Hamilton au championnat canadien.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Très satisfait du résultat du sondage sur les services municipaux;
- Décès de monsieur Elzéar Crevier – Relate la carrière de ce grand bénévole et conseiller municipal;

Madame Christine Beaudette, District Filion

- À la recherche de couples de Boisbriand fêtant leur 50^e, 55^e ou 60^e anniversaire de mariage – Demande aux citoyens de communiquer avec la responsable des relations avec les citoyens;
- Soirée commémorative pour le 10^e anniversaire de l'Oasis des aînés – Achetez vos billets;
- LIMBO – Remise des chandails, le 18 septembre prochain à l'@dobase;

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Défi Boisbriand – 212 équipes ont participé – Remerciement aux citoyens des rues avoisinant le parc pour leur collaboration – Remerciement aux commanditaires ;
- Tournoi de golf du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand au club de golf Le Glendale – 144 joueurs – John Davies de Faubourg Boisbriand, président d'honneur - Grand succès ;
- Ouverture prochaine de Sueño Mobilier et Accessoires Inc. dans le Faubourg Boisbriand;

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Samedi, le 17 septembre 2011, de 10 h à 16 h – Journée porte ouverte à la caserne de Boisbriand;
- Samedi, le 24 septembre 2011 – Foire culturelle à la Maison du citoyen et Place de la culture – La délégation de la Ville d'Annemasse en France y participera - Explication de la programmation et du passeport du participant;
- Du 30 septembre au 2 octobre 2011 – Journées de la culture au niveau de la MRC – La Ville de Rosemère accueille l'événement cette année – Invitation à tous;

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Centre d'excellence Sports Rousseau – Saison du Club junior l'Armada a débuté – Retombées importantes à Boisbriand;
- Début de la saison de hockey du Junior AA;
- Nouvelle équipe de hockey sénior – Tous les samedis à l'aréna de Boisbriand;
- Le 17 septembre 2011 – Compétition de BMX;
- Besoin de bénévoles pour différentes associations de loisirs de la Ville – Voir site Internet de la Ville;

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Affaire Dumont – Les procédures sont nécessaires;
- Le 13 octobre 2011 à la Maison du citoyen et Place de la culture – consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) – Invite les citoyens à présenter leur opinion vu les enjeux résultant de ce projet;

Monsieur David McKinley, District Dion

- Défi Boisbriand - 212 équipes ont participé – Félicitations au comité organisateur – Fierté pour notre Ville ;
- De la part de madame la conseillère Lyne Levert – Félicitations à l'équipe des Bons Copains qui ont tenu leur tournoi annuel avec brio, malgré les conditions ;
- Le 25 août 2011 – Épluchette de blé d'inde de l'Oasis de Boisbriand ;
- Beaux Lundis – Belle saison – Grande qualité des spectacles – Franc succès ;
- Le 6 octobre 2011 - Formation sur la préparation des budgets municipaux présentée par l'Union des municipalités du Québec à Saint-Hyacinthe ;
- LIMBO – La création de cette ligue est prometteuse ;
- Le 25 septembre 2011 - Marathon de Montréal (Tel-jeunes) – 10 kilomètres - Lance l'invitation aux citoyens ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Pierrette Couture

- Article 14
- Article 23

Monsieur André Bordeleau

- Article 24
- Article 25

Monsieur Martin Drapeau

- Article 1
- Article 15
- Article 25
- Article 26
- Article 30
- Article 31
- Article 32
- Article 33
- Article 34

RÉSOLUTION 2011-09-517
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 10.

Adoptée
